

L'unité nautique du SDIS62

Depuis toujours,

Au Vieux Campeur collabore avec les acteurs français du secourisme et du sauvetage : la Sécurité Civile, la Gendarmerie Nationale, les CRS...

Nous voulions vous faire découvrir à travers notre catalogue ces métiers composés de professionnels passionnés.

Cet été, nous vous présentons l'unité nautique du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Pas-de-Calais.

Le département du Pas-de-Calais

Avec plus de 1,4 million d'habitants répartis sur 6672 km², le Pas-de-Calais est le 5^e département français.

Véritable carrefour de l'Europe par sa situation géographique, son territoire est un nœud de communications européen avec un important trafic de voyageurs et de marchandises transitant grâce aux infrastructures routières, ferroviaires et fluviales (250 km d'autoroutes, avec l'A1, l'A16 et l'A26).

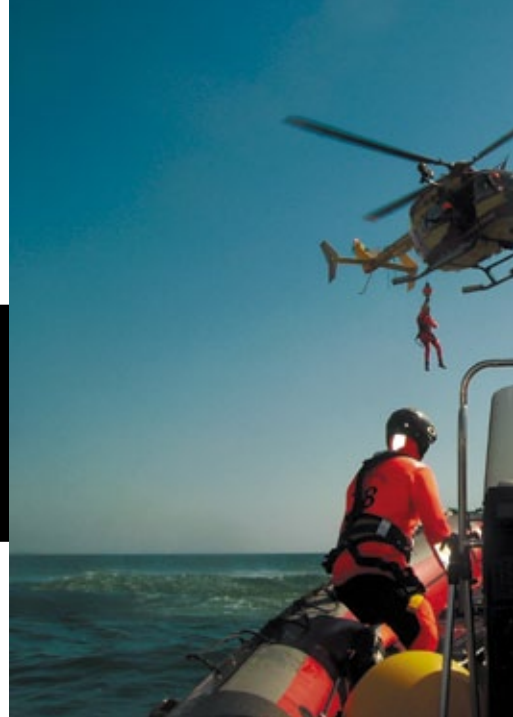
Le Pas-de-Calais comporte plusieurs zones fortement urbanisées (Communauté Urbaine d'Arras, Communautés d'Agglomération de Lens-Liévin, de Hénin-Carvin, de Boulogne, de Calais, de l'Artois), avec 31 sites SEVESO, dont 17 au niveau « haut » de la classification. Il présente aussi un caractère fortement rural : il y fait bon vivre, avec une campagne et des forêts accueillantes.

Il offre également une façade maritime longue de 120 km, bordant la Manche et la Mer du Nord, au travers du Détroit du Pas-de-Calais qui est le plus fréquenté du monde.

Calais est le premier port européen pour le trafic de voyageurs, et Boulogne-Etaples est le premier port de pêche français. L'été, des centaines de milliers de touristes se déplacent pour profiter des plages du Touquet, de Berck-sur-Mer, des caps Gris-Nez et Blanc-Nez et de tout le littoral : ce phénomène saisonnier génère des risques importants.

Enfin, le site du Tunnel sous la Manche est tout simplement unique au monde. Il est particulièrement sensible, avec son système de navettes voyageurs et fret.

Le Pas-de-Calais, par sa diversité, son activité et son caractère, est un département incomparable. Mais ces caractéristiques font aussi naître des exigences pour ceux qui sont en charge de sa protection et de la sécurité de ses habitants : l'éventail des risques est considérable.



*“Nos missions s’articulent autour de 3 grandes fonctions :
l’Opération, la Prévision et la Prévention.”*

Fonctionnement du Service Départemental d’Incendie et de Secours du Pas-de-Calais

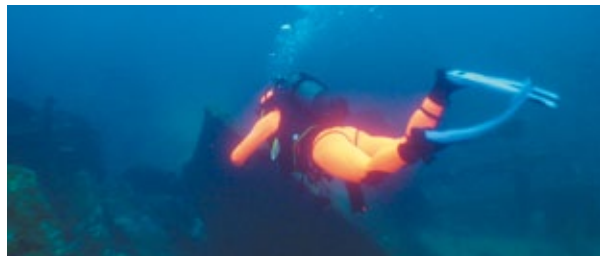
Dans chaque département, la loi a créé un établissement public autonome spécialisé, le Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS), qui est géré par un conseil d’administration, constitué de représentants du Conseil Général, des établissements publics de coopération intercommunale et des communes. La loi du 13 août 2004 confère la présidence du SDIS au Président du Conseil Général, qui peut choisir d’en déléguer l’autorité.

Le SDIS du Pas-de-Calais est dirigé par un officier supérieur de sapeur-pompier, qui est lui-même placé sous une double autorité :

celle du Président du Conseil d’Administration et de ses administrateurs pour la gestion administrative et financière ;

celle du préfet pour l’activité opérationnelle, la prévention et la formation.

Sous l’autorité conjointe du préfet (sur l’ensemble du département) et du maire (sur le territoire de sa commune), dans le cadre de leurs pouvoirs de police administrative, le SDIS met en œuvre les moyens nécessaires pour assurer la protection des personnes et des biens.



SDIS

Service **D**épartemental
d’**I**ncendie et de **S**ecours

Les missions du SDIS sont les suivantes :

- Évaluation et prévention de tous les risques de sécurité civile (accidents, sinistres, risques technologiques et naturels) ;
- Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;
- Lutte contre les incendies de toute nature ;
- Secours d’urgence en général ;
- Protection des personnes, des biens et de l’environnement.

Ces missions s’articulent autour de 3 grandes fonctions : l’Opération bien sûr, mais aussi la Prévision et la Prévention.



© Crédits photos : SDIS62



Le risque nautique dans le Pas-de-Calais

Les risques sont répartis sur l'ensemble du département :

- Inondations en secteur urbain dues à des orages intenses occasionnant un très fort ruissellement avec saturation des sols.
- Inondation des plaines par débordement directs ou indirects des cours d'eau ou stagnation d'eaux pluviales.
- Noyade dans les cours d'eau.
- Sauvetage côtier sur une bande littorale de 120 km de long.
- Un courant de marée très important par le resserrement du détroit du Pas-de-Calais.
- Une pratique à l'année d'activités sportives accidentogènes : kit-surfing, wind-surfing, plongée sous-marine : plusieurs « spots » fréquentés par des centaines de pratiquants venus de toute l'Europe.
- 2 ports d'importance internationale.
- 2 estuaires de grande dimension.



© Crédits photos : SDIS62



© Crédits photos : SDIS62

L'unité nautique

Afin de couvrir l'ensemble de ces risques, le SDIS62 s'est organisé avec une unité nautique qui regroupe plusieurs sections spécialisées dans le sauvetage aquatique. Le responsable de cette unité, Conseiller Technique Zonal de sauvetage aquatique, est le conseiller du Directeur pour l'ensemble des aspects nautiques : opération, planification, perspectives, évolutions matérielles, etc.

Les différentes sections de l'unité nautique du SDIS62 :

- Une section de sauvetage côtier destinée à porter secours dans la bande des 300 m de l'ensemble du littoral du Pas-de-Calais.
- Une section de sauvetage subaquatique qui prend à sa charge les missions de secours sous-marins, de reconnaissance et de mise en sécurité de plans d'eau.
- Une section de sauveteurs en eaux intérieures regroupant des spécialistes formés au prompt secours aquatique dans les canaux, rivières et plans d'eau et aux opérations lors d'inondations.
- Une section de sauveteurs hélicoptérés en charge de surveiller la côte à marée montante lors de la saison estivale à bord de l'hélicoptère de la Sécurité Civile « Dragon62 » basé au Touquet Paris-Plage et répondre aux sollicitations du CROSS Gris-Nez pour la projection de sauveteurs aquatiques au-delà de la bande des 300 mètres.

Les moyens logistiques de l'unité nautique départementale :

- 7 centres de secours dotés de moyens de sauvetage côtier.
- 14 BRSC (bateau de reconnaissance et de sauvetage côtier) sur remorques inversées.
- 7 VLHR (Véhicule de Liaison Hors Routes) dotés d'équipements spécifiques.
- 1 moto d'eau avec planche de sauvetage.
- 1 BRS Plongeurs de type semi-rigide de 10 m de longueur, homologué navigation hauturière motorisé par 2 fois 200 cv.
- 20 BRS eaux intérieures.

Nous avons le soutien d'un hélicoptère Dragon de la sécurité civile.

Les effectifs de l'unité nautique départementale :

- 1 Conseiller Technique Zonal de sauvetage aquatique.
- 8 Conseillers Technique de sauvetage aquatique.
- 55 chefs de bord en sauvetage côtier.
- 45 équipiers de sauvetage côtier.
- 51 nageurs sauveteurs.
- 2 Conseillers Technique de secours subaquatiques.
- 6 Chefs d'Unité de secours subaquatiques.
- 34 sauveteurs subaquatiques habilités 60, 40 et 20 mètres et plongée sous plafond.
- 34 sauveteurs hélicoptérés.



© Crédits photos : SDIS62



© Crédits photos : SDIS62



© Crédits photos : SDIS62